

AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

MARS 2006

Suite au drame survenu en janvier, les familles nous demandent d'insérer les lignes suivantes :

« Les familles de Mélanie, Sandrine, Yann et Jean-Sébastien remercient les habitants de Rébenacq, les associations et la municipalité pour les preuves de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées par un message, des fleurs, votre présence, vos pensées lors du décès de leurs enfants. »

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER

Modification du POS (Plan d'Occupation du Sol).

Un propriétaire souhaite vendre son terrain situé en zone « 2NA » en vue de construction. Un expert mandaté a demandé par courrier à la commune si celle-ci était disposée à rendre ces parcelles constructibles.

Dans un plan d'occupation des sols, la définition d'une telle zone, est la suivante :

« La zone 2NA est une zone peu ou pas équipée dont l'ouverture à l'urbanisation partielle ou totale, est différée. Cette ouverture interviendra, en principe à moyen terme, par la modification du plan d'occupation des sols ou la création d'une zone d'aménagement concerté ».

Le conseil municipal a donc décidé lors de sa dernière séance du vendredi 24 février 2006 de lancer une étude pour la modification des zones 2NA de son POS.

Le POS date de 1987 et le conseil n'envisage pas de REVISION durant ce mandat compte-tenu du coût élevé d'une telle étude.

Il s'agit donc UNIQUEMENT d'une MODIFICATION qui autorise une intervention sur les zones de type 2NA, alors que pour les zones NB, NC, ND... il y a obligation de passer par une révision.

- Dans le cadre de cette étude confiée aux services compétents, une enquête d'utilité publique aura lieu dans les prochains mois.
- Nous vous informerons par l'intermédiaire d'affichage en mairie ainsi que par la procédure de publicité habituelle dans le cas d'enquêtes de ce type.

Divers – Vie municipale

- Dans sa dernière session, le conseil a accepté la proposition du Club des Toujours Jeunes de léguer son mobilier à la Municipalité. Le conseil remercie le bureau et tous les membres de cette association pour ce geste et pour tout le travail accompli au fil des années.
- Mme Nathalie Tuheil a été retenue pour accomplir la tâche d'agent de service à l'école, annoncée dans le dernier Amassa.

BUDGET : BILAN DE L'ANNEE 2005

Les discussions budgétaires de printemps dans une commune comportent deux phases :
- établir et voter le bilan de l'année écoulée (le «compte administratif» et le «compte de gestion»)
- établir et voter le budget pour l'année en cours.

Le conseil a cette année réparti ces discussions sur deux séances. De sorte que nous vous présentons ci-dessous la partie bilan 2005. Le budget prévisionnel de l'année 2006 sera débattu à la prochaine séance du Conseil Municipal.

COMMUNE :

1 - Fonctionnement

DEPENSES 2005	Prévu	Réalisé
Dépenses courantes	85 770,00	82 395,58
Charges de personnel	181 920,00	174 016,66
Participation intercommunale	77 766,00	75 458,10
Intérêt d'emprunts	15 680,00	15 118,49
Dépenses imprévues	9 300,00	
Total dépenses réelles	370 436,00	346 988,83

RECETTES 2005	Prévu	Réalisé
Carrière, cantine, garderie	58 145,00	60 502,03
Impôts	194 400,00	198 317,75
Subventions	127 809,00	132 888,41
Locations immeubles	26 500,00	29 960,86
Produits exceptionnels		30,00
Remboursement salaires maladie	7 500,00	24 854,77
Total recettes réelles	414 354,00	446 553,82

Le fonctionnement fait ressortir un solde positif de : **99 565 €.**
Il a été utilisé pour financer les travaux (voir détails page suivante).

2 - Travaux réalisés en 2005

Dépenses	
Aménagement espace public Palisses	78 410,19
Evacuation eaux pluviales - Palisses	5 423,86
Jeux extérieurs place de la Bielle	2 274,35
Aménagement Places (projet)	1 315,60
Travaux école	9 405,99
Travaux église	1 258,19
Eclairage public	21 314,04
Voirie communale	21 718,65
Aménagement des abords de l'école	53 243,71
Matériel de bureau	291,23
Aménagement Mairie	225,25
Divers matériel	4 772,00
Cantine	196,54
TOTAL	199 844

Subventions	
Subv. espace public Palisses	36 107,37
Eclairage public	8 771,67
Voirie communale (solde 2003-2004)	27 028,00
Aménagement des abords de l'école	45 500,00
TOTAL	117 406

Différence entre dépense et recettes : **82 438 €.**

ASSAINISSEMENT :

Exploitation			
Dépenses prévues :	44 146 €	Dépenses réalisées :	40 531 €
Recettes prévues :	44 146 €	Recettes réalisées :	34 146 €
Investissement			
Dépenses prévues :	154 557€	Dépenses réalisées :	139 744 €
Recettes prévues :	158 608€	Recettes réalisées :	151 448 €



VIE DES ASSOCIATIONS

Ouverture de la pêche

L'ouverture de la pêche a lieu le **SAMEDI 11 MARS 2006**. L'APPMA "Le Pesquit" vous souhaite une bonne ouverture et vous rappelle quelques règles essentielles.

- Il a été fait ces dernières années une importante campagne de repeuplement en truitelles Fario, dont nous devrions commencer à toucher les résultats.
 - Donc ne prélevez pas plus de 10 truites par jour et par pêcheur, la taille minimale étant de 20 cm. Décrochez délicatement les truitelles inférieures à cette taille sans les blesser, quitte à couper le fil, et relâchez-les aussi délicatement.
 - Fermez les barrières derrière vous et soyez courtois avec les propriétaires, sans qui vous ne pourriez exercer votre passion.
- Les cartes de pêche sont en vente au Café Palu à Rébénacq. Pour toute action de pêche, la carte est obligatoire, même pour les enfants. Jusqu'à 8 ans, elle est gratuite ; pour les moins de 16 ans, un tarif réduit est proposé.
- Pensez à vous inscrire au Challenge "Lou Mounstré dou Loc Nééz", notamment les enfants qui en fin de saison seront fiers de brandir une coupe (renseignements et inscriptions au Café Palu, Rébénacq).

Pyrénea-Triathlon



La réunion d'organisation de la 20^{ème} PYRENEA-TRIATHLON
aura lieu dans la
Salle de la Haute Bielle
le
VENDREDI 10 MARS A 20H30

Nous vous invitons à y participer ainsi que toutes les personnes qui désirent nous aider à organiser cette épreuve.

Comme d'habitude, il y aura 2 courses en même temps (*individuelle et par équipe de trois*); nous aurons donc besoin de très nombreux bénévoles afin que tout se déroule parfaitement.

Nous comptons sur vous.

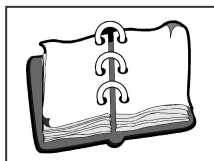
✂-----

Bulletin à renvoyer à :

Alain HAURE – 2, rte de Pau 64260 REBENACQ
Tél : 05.59.05.53.42 - Fax : 05.59.05.54.78
E.mail : foyer-rural@rebenacq.com

M

Je ne puis assister à la réunion du vendredi 18 mars, mais je serai disponible pour vous aider le jour du triathlon (et/ou la veille pour la préparation).



SUR L'AGENDA

10 mars, 20 h 30 : Réunion préparatoire à la Pyrénéa Triathlon au Foyer de la Haute Bielle.
11 mars : Ouverture de la pêche.
26 mars : Course Pyrénéa Triathlon